

# MASTERCLASS RH




10 ET 17 MARS  
17 ET 24 NOVEMBRE



**Prérequis** : aucun prérequis

**Durée et tarif** : 1 600 € HT les 2 jours - repas inclus

**Lieu** : BGH 2 impasse Michel Labrousse - Maison des Lois 31100 Toulouse.

*Accessibilité aux personnes en situation de handicap (sur demande préalable, étude de la faisabilité de la formation et accueil particulier)* 

**Intervenantes** :

**Marion SENTOU** - Juriste en droit social



## OBJECTIFS

- Connaître les règles applicables dans le cadre de l'embauche d'un salarié
- Savoir gérer administrativement l'arrivée et le départ d'un salarié
- Connaître les différentes procédures de rupture du contrat de travail
- Savoir répondre aux questions des salariés portant sur le droit social

=> A l'issue de la formation le stagiaire doit être capable de maîtriser la gestion quotidienne du personnel de l'entreprise

## PUBLIC

- Chef d'entreprise ou d'établissement
- Membre du service des ressources humaines
- Secrétaire, comptable, en charge de la gestion RH

## MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT UTILISÉS

- Moyens : support pédagogique (support papier remis au stagiaire), paper board, PowerPoint, QCM
- Méthodes : exposé, mise en situation, cas pratiques, QCM interactifs

## MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION

- Suivi : feuille d'emargement
- Évaluation : autoévaluation par la mise en application dans le cadre des pratiques RH, évaluation de la satisfaction du stagiaire, QCM/cas pratiques

# MASTERCLASS RH



10 ET 17 MARS  
17 ET 24 NOVEMBRE



## PROGRAMME

### MODULE 1 : Acquérir les bons réflexes en matière d'embauche

- Les règles encadrant le processus de recrutement
- Les obligations liées à l'embauche : DPAE, visite médicale
- Choisir et rédiger le contrat de travail : choix du contrat (CDI, CDD, contrat aidé), classification
- Les règles de durée, renouvellement et rupture de la période d'essai

### MODULE 2 : Réagir aux aléas de la relation employeur/salarié

- La maladie, l'accident du travail, l'accident de trajet
- La maternité, la paternité et accueil de l'enfant
- L'inaptitude

### MODULE 3 : Le pouvoir disciplinaire

- Identifier les comportements fautifs
- Les moyens de preuve
- La sanction des faits fautifs

### MODULE 4 : Le temps de travail

- Calculer la durée du travail : travail effectif, durées maximales de travail, temps de repos, temps complet, temps partiel

### MODULE 5 : Les congés payés

- À jour des nouvelles règles CP/ maladie
- Déterminer le nombre de jours acquis, organiser les départs en congés, la prise effective des congés, situation du salarié en congés

### MODULE 6 : Sécuriser la rupture du contrat de travail

- Les principaux cas de rupture et leurs conséquences : rupture du CDD, rupture du CDI (à l'initiative du salarié, d'un commun accord, à l'initiative de l'employeur)
- Les formalités de fin de contrat
- Le cas particulier des salariés protégés

Nombre de places limité à 10 participants